

SSIAP 2 : recyclage pour chef d'équipe sécurité incendie

Maintenir les connaissances initiales concernant la sécurité incendie

DURÉE

2 jours

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de recyclage remise à l'issue de la formation. Attestation de formation.

Pour connaître les détails de cette certification, consultez France Compétences

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

390€ Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

RÉFÉRENCE AFPA

10291

CODE RS

5642

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Les arrêtés du 2 mai 2005 et 30 décembre 2010 précisent les missions du service de sécurité incendie, les conditions d'emploi et la qualification des personnels qui le composent. Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément aux présent arrêtés doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Il est nécessaire :

- d'avoir le SSIAP 2 depuis moins de 3 ans,
- de présenter un certificat d'aptitude médicale de moins de 3 mois,
- d'être titulaire d'une attestation PSC 1, du SST ou du PSE 1 à jour conformément aux exigences réglementaires.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances pour assurer l'encadrement d'une équipe
- Assurer la sécurité des personnes et des biens en établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH)
- Consolider son niveau de qualification

PROGRAMME DE FORMATION

Mettre à jour ses connaissances selon l'annexe de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié :

- La réglementation (révisions et évolutions de la réglementation)
- La réalisation d'exercices pratiques
- L'organisation d'une séance de formation
- Le management de l'équipe de sécurité.

LE + FORMATION

Cette formation permet de maintenir le niveau de performance pour faire face à des situations particulières. Elle permet également de mettre à jour ses connaissances en matière de gestion d'équipe et de pédagogie

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée - Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles informatiques équipées offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

- identification, voire évaluation des acquis,
 - vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,
 - entretien individuel de conseil en formation,
 de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations finale

- Evaluation théorique/pratique

Document délivré

- Habilitation ou attestation de recyclage ou diplôme ou certificat
- Attestation de formation

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RS de la formation (indiqué sur le programme téléchargeable de la page internet de la formation), pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

expérience professionnelle suffisamment
adéquate

INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR PLUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel